

Endettement des agents non financiers en France 2^{ème} trimestre 2015

Le 16 octobre 2015

Stabilité du taux d'endettement des agents non financiers privés

Encours de dette par secteur

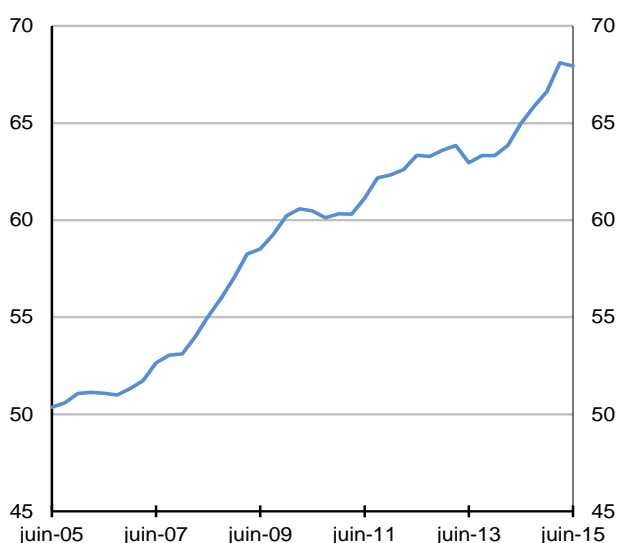
Encours en milliards d'euros, valeur nominale, CVS

	juin-14	sept.-14	déc.-14	mars-15	juin-15
Agents non financiers privés	2 550,9	2 576,2	2 601,1	2 648,5	2 662,5
Ménages	1 170,2	1 174,7	1 179,8	1 188,2	1 197,6
Sociétés non financières	1 380,7	1 401,5	1 421,3	1 460,3	1 464,9
Administrations publiques : dette Maastricht (non CVS)	2 027,6	2 035,4	2 037,8	2 089,4	2 105,4

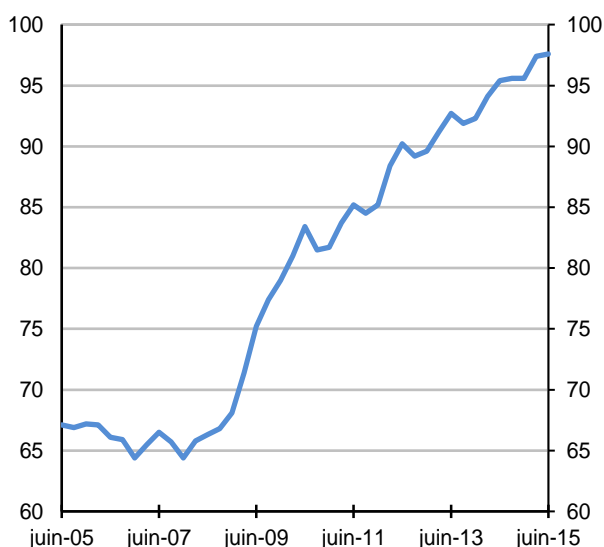
L'endettement des agents non financiers progresse légèrement au 2^{ème} trimestre 2015. L'endettement des SNF augmente de 0,3% et atteint 1464,9 Mds€ tandis que celui des ménages augmente de 0,8% pour s'établir à 1197,6 Mds€. La progression de la dette des administrations publiques ralentit (0,8% au 2^{ème} trimestre après 2,5%).

Taux d'endettement par secteur (en valeur nominale, en % du PIB)

Sociétés non financières (CVS) 



Administrations publiques (non CVS) (Dette de Maastricht) 



Taux d'endettement

	Taux d'endettement CVS, en %				
	juin-14	sept.-14	déc.-14	mars-15	juin-15
Agents non financiers privés					
en % du PIB	120,1	121,1	121,9	123,5	123,5
Ménages					
en % du PIB	55,1	55,2	55,3	55,4	55,5
en % du revenu disponible brut	84,9	84,9	85,0	85,2	85,5
Sociétés non financières					
en % du PIB	65,0	65,9	66,6	68,1	67,9
en % de la valeur ajoutée	128,9	130,7	132,3	135,0	134,4
Administrations publiques : dette Maastricht (non CVS)					
en % du PIB	95,4	95,6	95,6	97,4	97,6

Source et réalisation : Banque de France, Insee (pour la dette publique au sens de Maastricht, le PIB, le RDB et la VA)

Au deuxième trimestre 2015, la dette des agents non financiers privés rapportée au PIB est inchangée :

- Le taux d'endettement des SNF diminue de - 0,2 point au 2^{ème} trimestre (67,9 % du PIB). La progression entre juin 2014 et juin 2015 est de + 2,9 points tirée par l'endettement de marché ;
- Hausse de + 0,1 point du taux d'endettement des ménages (55,5 % du PIB) ;
- Par ailleurs, la dette des administrations publiques augmente de 0,2 point (97,6 % du PIB).

Compléments

L'endettement des agents non financiers privés regroupe l'endettement des sociétés non financières et celui des ménages (particuliers et entrepreneurs individuels, auxquels on ajoute les institutions sans but lucratif au service des ménages, telles que notamment les syndicats ou associations). L'endettement des ménages comprend l'ensemble des crédits contractés auprès des intermédiaires financiers français et étrangers.

L'endettement des sociétés non financières se compose des crédits obtenus auprès des intermédiaires financiers français et étrangers et des titres de créance (principalement des obligations) émis sur les marchés financiers. La dette des sociétés non financières présentée ici ne comprend pas les opérations de prêts/emprunts entre entreprises appartenant à un même groupe. Elle est comptabilisée en valeur nominale, c'est-à-dire à la valeur de remboursement des fonds empruntés. Pour les emprunts en devises, l'encours nominal en devise est converti en euros en appliquant le taux de change de la date d'arrêt considérée. Le montant de la dette est donc affecté par les variations du taux de change de l'euro vis-à-vis des devises de libellé des emprunts et émissions de titres de créance considérés.

Source et réalisation : Direction Générale des Statistiques
2015

Réalisé le 16 octobre

Les demandes d'abonnement aux Stat Info peuvent être adressées à 2503-DIFFUSION-UT@banque-france.fr